



communiqué

No: 23
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 11 MARS 1981

RECONDUCTION DE L'ACCORD NORAD

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, et le ministre de la Défense nationale, Gilles Lamontagne, ont signé aujourd'hui avec le secrétaire d'État des États-Unis, Alexander Haig, un Échange de notes constituant un accord entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique en vue de poursuivre pour une période additionnelle de cinq ans leur coopération dans la défense aérienne de l'Amérique du Nord par l'entremise du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Les Notes ont été déposées aujourd'hui en Chambre par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

La reconduction de l'Accord pour une période de cinq ans permettra de procéder à une planification à long terme efficace qui facilite la modernisation et la modification nécessaires des systèmes de surveillance du NORAD destinés à assurer la défense de l'Amérique du Nord. Le changement du nom du Commandement ("Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord") et d'autres modifications connexes apportées au libellé de l'Accord reflètent mieux la participation du Canada aux activités permanentes du Commandement, dont celles relatives à la surveillance spatiale et à l'alerte.

La décision de reconduire l'Accord NORAD a été prise par le gouvernement canadien après examen des divers facteurs en cause et à la lumière des observations et des recommandations faites par le Comité permanent des Affaires